

Paris, le 26 mars 2026

#CinovDigital #TPE #FacturationÉlectroniques

Facturation électronique : le syndicat professionnel Cinov Digital alerte et mobilise les TPE

La réforme de la facturation électronique, déployée entre septembre 2026-2027, constitue un tournant décisif pour les TPE et indépendants. Simplifier, automatiser, sécuriser... les promesses sont réelles. Mais derrière cette modernisation, des zones de vigilance émergent : complexité technique, coûts supplémentaires et dépendance technologique. Cinov Digital – syndicat patronal représentatif des TPE-PME et indépendants de la filière du numérique – appelle à une mobilisation face à cette transformation structurante.

Facturation électronique : une opportunité à saisir pour les TPE...

Et si cette réforme devenait un levier de performance ?

- **Accélérez vos encaissements** en vous appuyant sur une fluidification des échanges et une réduction des retards de paiement.
- **Simplifiez votre gestion administrative** en tirant parti de l'automatisation des déclarations de TVA et du pré-remplissage des formulaires fiscaux.
- **Luttez contre la fraude** grâce à une traçabilité renforcée des transactions et une sécurisation des échanges.
- **Franchissez un cap technologique** en intégrant des solutions innovantes (ERP, automatisation, analyse de données).

...mais aussi des points de vigilance à anticiper

En effet, cette transition comporte aussi ses zones de friction.

- **Une complexité technique réelle** : choix d'une plateforme agréée (PA), intégration des outils existants (comme les logiciels de gestion), formation des équipes.
- **Des coûts cachés** : abonnements, frais de transaction, intégration, support technique.
- **Un risque de dépendance aux PA privées** : verrouillage technologique et manque d'interopérabilité entre plateformes et logiciels de facturation.
- **Des enjeux de cybersécurité accrus** : des plateformes devenues des cibles sensibles.

CONTACT PRESSE

Virginie GAUDIN - 07 89 02 85 48 - gaudin@cinov.fr

PRESS ROOM : [Press Room](#) | [Fédération Cinov](#)

Cinov Digital s'engage

Pour accompagner ses adhérents et défendre leurs intérêts, Cinov Digital noue un partenariat avec l'association PDP Libre pour réaliser un plan d'action structuré.

1. Rendre le marché lisible

- **Nous réalisons un comparatif indépendant** des plateformes agréées, en évaluant les coûts (abonnements, frais cachés), l'interopérabilité (compatibilité avec logiciels de gestion, API ouvertes) et la qualité du support (réactivité, accompagnement).
- **Nous publions une note de position** pour guider nos adhérents et plus largement les entreprises de la branche Betic – ingénierie, conseil et numérique – avec des recommandations par taille d'entreprise et par secteur.

2. Agir pour un écosystème équitable

- **Nous dialoguons avec la DGFIP** pour exiger la standardisation des API entre PA afin de faciliter les changements de prestataire et pour promouvoir la définition d'un label « PA éthique » pour les plateformes respectant des critères de transparence et d'interopérabilité.
- **Nous sensibilisons les pouvoirs publics** sur les risques de dépendance et les coûts pour les TPE.

3. Accompagner nos adhérents

- **Nous organisons des Webinaires et formations** qui présenteront les résultats du benchmarking et inviteront des experts pour expliquer les enjeux techniques et juridiques.
- **Nous créons un groupe de travail** afin de partager les retours d'expériences entre adhérents et de mutualiser les coûts de développement (connecteurs logiciels de gestion → PA).

4. Négocier des solutions mutualisées

- **Nous explorons une PA en marque blanche** pour nos organisations professionnelles et nos adhérents afin de sélectionner une plateforme fiable et économique, avec un tarif préférentiel, une intégration simplifiée avec les logiciels de gestion et un support dédié.
- **Nous soutenons des initiatives comme PDP Libre**, c'est-à-dire tout projet associatif pour une plateforme mutualisée, ouverte et interopérable, adaptée aux TPE-PME.

CONTACT PRESSE

Virginie GAUDIN - 07 89 02 85 48 - gaudin@cinov.fr

PRESS ROOM : [Press Room](#) | [Fédération Cinov](#)

Un appel à l'action



© Gaëlle Guse / Fédération Cinov

« L'absence d'obligation réglementaire imposant l'usage d'API ouvertes, standardisées et interopérables entre les logiciels de facturation et les plateformes agréées fait peser un risque structurel de verrouillage du marché, de dépendance technologique des entreprises et de distorsion de concurrence entre éditeurs. Une norme expérimentale existe (XP Z12-013), mais son caractère non contraignant limite fortement son impact opérationnel. »

Didier Balaguer - Président de Cinov Digital

Cinov Digital invite ses adhérents :

- à s'informer sur les obligations et les solutions disponibles ;
- à participer aux webinaires et groupes de travail pour partager leurs retours d'expérience ;
- à exiger des contrats éthiques avec les PA, en s'appuyant sur la check-list fournie par le syndicat.

Calendrier des actions

D'ici avril 2026	Benchmarking des PA et publication de notre note de position.
Avril-juin 2026	Webinaires et lancement d'un groupe de travail sur l'interopérabilité.
Septembre 2026	Accompagnement opérationnel des entreprises dans leur migration.
2026-2027	Extension du support aux TPE-PME et ajustement des recommandations.

À PROPOS DE CINOV DIGITAL

Cinov Digital, syndicat patronal représentatif des TPE-PME et indépendants de la filière du numérique, entend représenter plus de 35 000 indépendants et 30 400 entreprises, dont 78 % comptent moins de 10 salariés. Ce secteur regroupe les métiers de conseil, les éditeurs de logiciels, les entreprises de services du numérique et les opérateurs d'infrastructures numériques. En tant qu'organisation professionnelle, Cinov Digital a pour mission de promouvoir, représenter et défendre les TPE-PME et indépendants du numérique auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordre, publics et privés. Au-delà des services proposés, Cinov Digital est actif sur des enjeux essentiels pour les entreprises en se focalisant sur leur transformation numérique responsable, sobre et accélératrice de la transition écologique de notre société.

CONTACT PRESSE

Virginie GAUDIN - 07 89 02 85 48 - gaudin@cinov.fr

PRESS ROOM : [Press Room](#) | [Fédération Cinov](#)

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CINOV ET DE LA BRANCHE BETIC

La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 15 syndicats métiers et des 14 fédérations régionales qu'elle fédère et qui représentent 100 000 entreprises (99,5 % sont des TPE-PME), 154 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1 200 000 collaborateurs.

Fédération patronale représentative de la branche des bureaux d'études techniques et cabinets d'ingénieurs-conseils (Betic), la Fédération Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité.

La Fédération Cinov est membre, fondatrice ou administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opco Atlas et FIF PL, les organismes de qualification OPQIBI et ISQ-OPQCM et les fédérations internationales et européennes Fidic et EFCA. Elle est également administratrice de l'Opiiec (Observatoire paritaire), de l'association Bilan Carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de Construction 21.

CONTACT PRESSE

Virginie GAUDIN - 07 89 02 85 48 - gaudin@cinov.fr

PRESS ROOM : [Press Room](#) | [Fédération Cinov](#)